## Correspondance

*Les articles publiés dans cette partie du Journal n'engagent ni l'opinion, ni la responsabilité de la Rédaction.*

### La rue de la Gare

Roubaix, 13 décembre 1880.
Monsieur le Directeur
du *Journal de Roubaix.*

Au moment où il est question de doter notre cité d'une nouvelle artère, digne de son importance, il n'est peut-être pas hors de propos d'attirer l'attention de nos édiles sur un projet qui transformerait notre rue de la Gare en une voie *unique*, présentant les avantages de la rue de Rivoli sans offrir les mêmes inconvénients.

Il s'agirait tout simplement de couvrir les trottoirs de cette avenue, en remplaçant les arcades de la rue de Rivoli, qui sont grandioses et d'un bel effet, mais qui obstruent le jour, par des marquises en fer et en verre comme celles qui abritent les trottoirs intérieurs des gares de chemins de fer.

Il nous semble superflu d'insister sur l'utilité des trottoirs couverts, offrant un abri aux piétons par les plus mauvais temps. Qui ne s'est trouvé surpris à l'improviste par une averse, un orage, sans avoir à sa disposition l'un des plus ennuyeux engins dûs à la civilisation ? Il n'est pas toujours facile de trouver un refuge dans de semblables moments et bien souvent le piéton paie, d'une partie de son vestiaire, l'imprudence qu'il a commise en ne se munissant pas du traditionnel *riflard*. C'est à ces infortunés que nous pensons en réclamant un abri momentané contre les injures du temps ; mais si nous n'avions eu que cette considération à faire valoir, nous aurions bien vite abandonné cette idée, parce que nous sentons que le motif n'aurait pas été suffisant pour engager qui que ce soit dans la voie de dépenses improductives et d'une utilité secondaire.

Il est certain que, dans un temps donné, la rue de la Gare sera notre *rue Esquermoise ;* c'est là que nous trouverons les plus beaux magasins de détail et c'est dans cette rue que les promeneurs se porteront de préférence pour admirer les étalages aux savantes combinaisons destinées à attirer le chaland.

On peut prévoir que cette rue sera très-fréquentée en toute saison et c'est pour attirer les promeneurs et conséquemment les clients que nous demandons la mise à exécution de ce projet.

Tout le monde y gagnera :

1° la municipalité qui pourra montrer avec fierté ce que nulle ville ne possède encore ;

2° les propriétaires riverains qui trouveront à louer leurs immeubles dans de meilleures conditions ;

3° les locataires de ces immeubles qui ne refuseront pas de supporter un surcroît de dépenses, certains qu'ils seront d'un débit plus considérable de leurs marchandises ;

4° les habitants de Roubaix enfin qui auront un but de promenade pour leurs soirées, sans être obligés d'aller à Lille faire leurs achats au plus grand préjudice de nos nombreux et intéressants commerçants.

Voilà les motifs qui militent en faveur de ce projet. Quant aux détails d'exécution, c'est l'affaire des architectes et nous leur en laissons le soin. On peut faire une construction très-élégante et d'un bel aspect sans grands frais.

Pour nous, voici comment nous pensons qu'elle devrait être établie :

1° La marquise devrait être garnie de verre *trempé* qui, en cas de grêle, résiste mieux au choc et offre l'avantage de se réduire en poussière lorsqu'il se brise, ce qui n'occasionnerait pas d'accidents comme le verre ordinaire.

2° La marquise serait supportée par des colonnes, en fonte bronzée, ornées d'une guirlande dorée et formant candélabre à deux branches placées longitudinalement. Ces colonnes serviraient également à l'écoulement des eaux. Le fut de chaque colonne serait disposé en forme de banc circulaire à l'usage des promeneurs. Un arc parabolique, garni de fer forgé d'un dessin correct et sobre en même temps, réunirait les candélabres entre eux et servirait de support à la marquise. Sur le chapiteau de chaque colonne nous placerions, faisant face à la chaussée, un écusson aux armes de la ville. Une galerie en zinc repoussé et dentelé couronnerait le bord inférieur de la marquise et compléterait l'ornementation.

3° Les trottoirs devraient être en ciment.

Maintenant, nous dira-t-on, qui devrait supporter la dépense de cette construction?

Il nous semble que, comme ce sont les propriétaires qui en retireraient les plus grands avantages, la dépense devrait leur incomber en majeure partie ; le rôle de la municipalité se bornerait, suivant nous, à aplanir les formalités administratives et à supporter seulement la dépense des nouvelles colonnes et des écussons.

Espérant que vous voudrez bien accorder à ce projet les honneurs de la publicité, nous vous offrons, Monsieur, avec nos remerciements anticipés, l'assurance de notre haute considération.

*Quelques habitants de Roubaix.*

## FAITS DIVERS

— On sait, dit le *Figaro*, que les Sœurs qui, depuis de longues années, desservent l'hospice des Ménages, ont reçu l'ordre de quitter leur poste avant la fin du mois.

L'hospice des Petits-Ménages est destiné aux vieillards qui, sans être dans un état complet d'indigence, n'ont pas les moyens d'existence nécessaires pour se suffire à eux-mêmes ; mais ils contribuent, dans une assez large mesure, aux frais de l'hospitalité qu'ils reçoivent. Ils apportent leur mobilier, ils déposent un capital comme caution, ils paient une pension.

En les privant du dévouement des Sœurs sur lequel ils avaient le droit de compter, est-il juste de changer après coup les conditions de leur existence ? Quiconque s'est occupé des pauvres, des vieillards en particulier, sait leur répugnance pour les maisons laïques, et la différence qu'ils établissent « par exemple » entre la Salpêtrière, tenue par des surveillants salariés, et les Incurables, dirigés par les Sœurs de Saint-Vincent de Paul.

Lorsqu'ils ont sollicité leur admission aux Petits-Ménages, et disposé de leur mince pécule pour y être reçus, les pensionnaires de cet hospice entendaient être soignés par des religieuses. N'est-ce pas une violation des droits sacrés de la vieillesse et de la souffrance que de supprimer, sans leur consentement, les conditions d'existence convenues de part et d'autre et de leur imposer d'autres que la nécessité seule les forcera, non d'accepter, mais de subir ?

Ajoutons qu'un ordre semblable a été donné aux religieuses de l'hospice de La Rochefoucauld, à Montrouge. Il restera encore les Petites-Sœurs des Pauvres, qui nourrissent les vieux pensionnaires avec leurs propres ressources. Les chassera t-on aussi ?

— LA SÉCURITÉ PUBLIQUE EN 1880. — On lit dans le *Moniteur du Calvados :*

L'émotion continue à régner dans les environs d'Aunay. On parle toujours de la bande de malfaiteurs qui y est réfugiée dans les bois. On attribue à cette bande un incendie qui a détruit une grange à Danvou. Depuis quelque temps, le fermier à qui elle est louée trouvait la porte ouverte tous les matins, malgré le soin qu'il prenait de la fermer le soir. Personne dans le pays ne sort sans armes. Les armuriers font des affaires d'or et ont écoulé tout ce qu'ils avaient de révolvers. La gendarmerie demande les papiers de tous ceux qu'elle rencontre.

— On lit dans le *Golos* :

Il est question de construire un chemin de fer sur la glace, entre Cronstadt et Oranienbaum, principalement pour le transport des marchandises. Comme la ligne Baltique offre à cet effet tout son matériel roulant, cet embranchement pourra être promptement achevé.

Cependant, les travaux ne commenceront pas avant que l'entreprise n'ait la certitude de transporter au moins trois millions de pouds de marchandises.

Une fois cette certitude acquise, et dès que la glace sera assez solide, on posera les rails et toute la besogne ne durera que huit jours.

Les dernières nouvelles de la souscription de Panama constatent un énorme succès ; voici une dépêche adressée par M. de Lesseps :

« Les renseignements parvenus à la date du 10 décembre constatent un total de souscriptions dépassent 1,200,000 titres.

» Signé : FERD. DE LESSEPS.

» Paris, le 11 décembre 1880. »

## TRIBUNAUX

Le *Gaulois* fait appel du jugement du tribunal de Carcassonne qui l'a condamné à 1500 fr. d'amende et 6,000 fr. de dommages intérêts pour diffamation envers le Préfet de l'Aube.

## NOUVELLES DU MATIN

### CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 14 décembre, 5 h. 50, soir.

Le Conseil des ministres s'est réuni ce matin et s'est occupé des affaires courantes.

Le décret convoquant les électeurs pour les élections municipales du 9 janvier prochain a été signé et paraîtra demain

### COMMISSION D'ENQUÊTE DE CISSEY

Paris, 14 décembre 8 h. 20 soir.

La commission relative à l'enquête sur les actes de M. le général de Cissey, pendant son ministère, s'est réunie aujourd'hui.

M. le général de Cissey et M. About ont été entendus.

M. de Wœstyne, ancien rédacteur du *Gaulois*, a dit qu'il ne savait que ce que son article contenait, il a ajouté que s'il avait connu autre chose, l'aurait révélé et il a confirmé qu'il tenait du général Ney les renseignements dont la publication a motivé le procès qu'il lui a été intenté.

La commission entendra demain M. Parrot, peintre, qui a fait le portrait de Mme de Kaulla, et M. Robert, son homme d'affaires.

### COMMISSION DE LA RÉFORME JUDICIAIRE

Paris, 14 décembre 5 h. 15 soir.

La commission relative à la loi sur la réforme judiciaire, s'est réunie aujourd'hui.

Elle a discuté le contre-projet présenté par M. Tenaille-Saligny, *qui a été rejeté à* l'unanimité.

La Commission a repoussé également à l'unanimité la question de l'inamovibilité et a décidé qu'elle aborderait, à la prochaine séance, le deuxième point relatif à la réduction du nombre des tribunaux.

M. Jules Simon, s'est déclaré partisan du système de présentation des magistrats par les cours, tribunaux, etc. etc.

### RÉCEPTION CHEZ LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Paris, 14 décembre, 5 h. 55, soir.

M. Ferry, ministre de l'instruction publique, donnera demain un grand dîner diplomatique.

### CONSEIL DE SURVEILLANCE DE L'ASSISTANCE PUBLIQUE A PARIS

Paris, 14 décembre 5 h. 20 s.

Le journal le *Français* annonce que M. Davillier, président du conseil de surveillance de l'assistance publique de Paris, ainsi que trois autres membres de ce conseil, ont donné leurs démissions, à la suite d'un arrêté pris par M. Hérold, préfet de la Seine, laïcisant le personnel des divers hospices, sans qu'au préalable, le conseil de surveillance ait été consulté.

### UN ANCIEN MINISTRE DE LA JUSTICE SOUS LA COMMUNE

Paris, 14 décembre, 4 h. 55, soir.

M. Protot, ancien ministre de la justice sous la Commune, ayant demandé à être réintégré sur le tableau des avocats de Paris, le Conseil de l'ordre s'est réuni aujourd'hui et a nommé rapporteur, M. le bâtonnier Barboux.

Le rapport sera probablement déposé mardi.

On croit que la demande de M. Protot ne sera pas accueillie favorablement.

### LE CORPS DE Mme THIERS

Paris, 14 décembre, 6 h., soir.

Le corps de Mme Thiers a été déposé dans la bière ce matin.

Il est exposé au premier étage.

Les obsèques auront un caractère entièrement privé.

Aucun discours ne sera prononcé.

### ALLOCUTION DU PAPE

Rome, 14 décembre.

Dans une allocution que le Pape a prononcée hier, il a déploré les douloureuses conditions des sociétés chrétiennes de l'Occident et a exposé les motifs qui lui font espérer le retour de l'Orient à l'Eglise catholique.

Le Pape n'a rien dit de spécial sur les affaires de la France.

Demain une encyclique sera publiée sur les œuvres de la propagation de la Sainte-Enfance et sur les écoles de l'Orient.

### AUGMENTATION DES SALAIRES EN ANGLETERRE

Manchester, 14 décembre soir.

Les patrons des filatures du nord et du nord-est du Lancashire ont résolu d'augmenter les salaires de 5 0/0.

## NOUVELLES DU SOIR

—

### LES ÉLECTIONS MUNICIPALES

Nous lisons dans le *Journal officiel* :

Le Président de la République française,

Sur la proposition du ministre de l'intérieur et des cultes

Vu la loi du 14 avril 1871 ;

Vu les lois du 5 mai 1855 et du 7 juillet 1874 ;

Décrète :

Art. 1er. — Les élections pour le renouvellement des conseils municipaux auront lieu dans toutes les communes de France et d'Algérie le 9 janvier 1881.

Art. 2. — Le ministre de l'intérieur et des cultes est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 14 décembre 1880.

JULES GRÉVY.

Par le Président de la République :

*Le ministre de l'intérieur et des cultes,*

CONSTANS.

—

### M. GRÉVY CHEZ Mlle DOSNE

M. Jules Grévy s'est rendu hier à l'hôtel Saint-Georges faire une visite de condoléance à Mlle Dosne.

—

### L'INCIDENT GAMBETTA-ROCHEFORT

On lit dans la *République française* :

« En réponse aux interrogations de plusieurs journaux, nous sommes autorisés à déclarer que la lettre de M. Henri Rochefort, publiée par le *Voltaire*, a été remise à M. Gambetta, rue Montaigne, 12, à la fin de juillet 1871, par M. Albert Joly. M. Gambetta fit immédiatement auprès de M. Thiers la démarche qui lui était demandée par M. Rochefort. »

La *République française* raconte les faits relatifs à la somme d'argent envoyée à M. Rochefort, lors de son évasion. M. Edmond Adam s'inscrivit pour 5000 francs. M. Gambetta et ses amis pour le reste. La somme fut avancée pour quelques jours par la caisse de la *République française* et l'envoi en fut confié à M. G. Perrin.

« Nous aurions cru faire injure à la mémoire d'Edmond Adam en supposant une minute que cet homme de bien ait pu laisser ignorer à M. Rochefort le nom des amis qui s'étaient associés à sa bonne œuvre.

» Aucun d'eux n'a jamais songé à rien réclamer à M. Henri Rochefort. Ils ont pensé seulement, et tout le monde pensera avec eux que lorsqu'on a été l'objet d'un acte de dévouement aussi désintéressé, lorsqu'on peut se séparer des hommes qui vous l'ont rendu, on peut combattre leurs idées et leur politique, mais qu'il est peu décent de les accabler d'injures et d'outrages. »

—

### PETITE BOURSE DU 14 DECEMBRE

5 0/0 119 27, 28, 26. — Italien 88,»», 88,05. — Turc 12.75, 12,85. — Banque ottomane 561,25, 560,62. — Chemins ottomans 41,50, 41,87 — Egypte 6 0/0 349,»», 350,62. 349,37. — Hongrois 96 3/8. — Russe 96 3/4. — Oriental 58 3/4. — Foncier Algérien 636,»», 640,»», 638,»». — Action Rio 48 ,»».

Calme.

## Dépêches Télégraphiques

(*Service particulier*)

### LES RELIGIEUX DEVANT LA JUSTICE

Saint Brieuc, 14 décembre.

Le tribunal s'est déclaré compétent dans l'affaire des maristes et dans la question des scellés apposés sur les portes de leur chapelle.

Angers, 14 décembre.

Dans l'affaire des Dominicains contre le Préfet et le commissaire-central, le tribunal, après avoir entendu Me Gain, plaidant pour les religieux, Me Bourdeley, avocat du barreau de Paris, plaidant pour le commissaire central et le Préfet, s'est déclaré compétent, et a envoyé au 20 décembre les plaidoiries sur le fond.

### ARRESTATION D'UN COMMISSAIRE DE POLICE

Fontainebleau, 14 décembre.

M. Cormier, commissaire de police à Pithiviers depuis moins d'un an, vient d'être arrêté sous la prévention d'attentats à la pudeur et écroué dans la prison de cette ville.

### INCENDIE A MESSINE

Messine, 14 décembre.

La nuit dernière, un incendie a détruit les archives des bureaux des hypothèques, de la perception des taxes, des successions et de l'enregistrement.

### GÉNÉROSITÉ DE LA FAMILLE IMPÉRIALE DE VIENNE

Vienne, 14 décembre.

Pendant la séance du Conseil municipal de Vienne, tenue aujourd'hui, on a donné lecture d'une lettre du président du conseil des ministres, d'après laquelle l'empereur aurait manifesté le désir que le bal de l'Opéra, que la ville de Vienne avait l'intention de donner à l'occasion du prochain mariage du prince impérial, n'eut pas lieu, et que la somme à dépenser pour cette festivité fut consacrée au soulagement des pauvres de Vienne. Cette lettre annonce que l'empereur et l'impératrice ont donné 20,000 florins dans ce même but, et que le prince impérial y contribuera pour une part égale.

### PROROGATION DU TRAITÉ DE COMMERCE ANGLO-ITALIEN

Londres, 14 décembre.

La *Gazette officielle* annonce qu'une déclaration a été signée le 11 décembre à Rome, prolongeant jusqu'au 31 décembre 1881 le traité de commerce conclu en 1863 entre l'Angleterre et l'Italie.

### L'AGITATION EN IRLANDE

Londres, 14 décembre.

Les ordres ne sont pas encore donnés pour l'envoi de nouvelles troupes en Irlande, mais un renfort de 4,000 ou 5,000 hommes peut-être envoyé presque immédiatement.

Cork, (Irlande) 14 décembre.

Un sieur Bince Jones, qui avait été mis au ban de la *Ligue agraire*, a voulu exporter aujourd'hui pour l'Angleterre 30 bœufs et 30 moutons.

La foule a attaqué les hommes qui conduisaient ces bestiaux et les a mis en fuite.

Les autres exportateurs ont demandé, avec les plus vives instances que les bestiaux de Bince Jones ne fussent pas embarqués sur les mêmes bâtiments que les leurs

Les 60 têtes de bétail, appartenant à Bince Jones, ont donc été rassemblées et mises sous la garde de 40 agents de police en armes.

La *Ligue* a reçu dans le cours de la dernière semaine 312 livres sterling à employer à développer son organisation, et 678 livres pour la caisse de défense.

Galway (Irlande), 14 décembre.

Le baron Dowse, juge, président les assises de Connaught, a reçu une lettre contenant des menaces de mort.

### UN ATTENTAT

Bucharest, 14 décembre, s.

Aujourd'hui, à 5 h. 1/2, M. Bratiano, premier ministre, sortant de la Chambre des députés, a été assailli sur le seuil de la porte par un individu qui avait assisté à la séance, et était armé d'un couteau de cuisine dont il chercha à le frapper en pleine poitrine.

Le ministre s'est défendu seul pendant quelques secondes, et est parvenu à se dégager après avoir reçu deux légères blessures.

L'assassin a été arrêté immédiatement. Il était petit employé au ministère des finances, et a agi par ordre d'un certain comité secret qui s'intitule *comité des cinquante* et qui avait averti M. Bratiano, il y a quelque temps, que le comité l'avait condamné à mort.

Bucharest, 14 décembre 1880.

L'individu qui a attaqué M. Bratiano, se nomme Pétraru ; il a de très-mauvais antécédents.

Il a frappé le premier Ministre avec un couteau.

M. Bratiano lui a arrêté le bras, de telle sorte que le couteau a traversé seulement le paletot du ministre dans la région de la poitrine.

M. Bratiano a lutté seul pendant quelques secondes contre l'assassin, qui est doué d'une force assez grande.

Dans la lutte M Bratiano a été légèrement blessé à la tête et au bras ; heureusement l'épiderme seulement a été enlevée.

Le député Goga accourant, a frappé l'assassin à la tête d'un coup de canne qui lui a fait tomber le couteau.

L'assassin a été arrêté par un huissier de la Chambre et par plusieurs députés.

M. Bratiano est rentré immédiatement chez lui.

Les médecins, après avoir lavé les blessure ont déclaré qu'elles étaient sans gravité

Le couteau est neuf; sa lame a vingt centimètres de longueur et est tâchée de sang.

M. Bratiano était sorti de la salle des séances après avoir prononcé un discours, et la chambre continuait ses délibérations, quand il a été assailli à 7 heures.

M. Bratiano est calme et espère continuer demain ses travaux sans interruption.

### UN NOUVEAU CANAL

Washington, 14 décembre.

Un projet de loi a été introduit aujourd'hui à la Chambre des représentants, en vue d'autoriser la fondation d'une compagnie pour la création du canal maritime du Nicaragua.

Le projet a été renvoyé à la Commission.

Le général Grant est l'un des promoteurs de la nouvelle compagnie.

### SUSPENSION DES HOSTILITÉS EN PERSE

Téhéran, 14 décembre.

Le bruit court que le sheik Obeidullah est au village de Nocheh, d'où il a donné ordre aux Kurdes de cesser actuellement leurs opérations contre les Persans, et d'attendre jusqu'au printemps pour recommencer les hostilités.

### MÉDIATION DE LA FRANCE A ANDORRE

Madrid. 14 décembre.

Le gouvernement de la République d'Andorre est rétabli par la médiation du représentant de la France.

Les nègres qui ont conspiré à Cuba seront déportés à Fernando Po.

### RÉUNION DU CABINET ANGLAIS

Londres, 14 décembre.

Demain un conseil des ministres sera tenu à Windsor, sous la présidence de la Reine.

Sir Charles Dilke est parti ce matin pour Paris.

M Forster a eu avec M. Gladstone une longue conférence dans la matinée.

### MALADIE DU BÉTAIL EN AMÉRIQUE

Washington, 14 décembre.

Le président Hoyes a communiqué au congrès un rapport du commissaire de l'agriculture constatant que le bétail malade envoyé en Angleterre vient des Etats occidentaux et de quelques états orientaux où règne la pleuropneumonie.

Chicago, Buffalo, Albany, Boston et Portland, principaux centres d'exportation de bestiaux, sont infectés par cette maladie.

Le rapport recommande au congrès de prendre des mesures pour restreindre le mouvement du bétail entre les districts atteints et même dans l'intérieur de ces districts, afin de détruire le germe de la maladie.

## DERNIÈRE HEURE

### COMMISSION DES ÉCOLES D'ARTS-ET-MÉTIERS

Paris, 15 décembre, 4 h. s.

La commission nommée pour étudier la création d'écoles d'Arts et Métiers à Lille et à Nevers, a entendu aujourd'hui MM. Achille Scrépel, député de Roubaix, et Crozet-Fourneyron.

M. Scrépel a demandé que l'école fût fondée à Roubaix et non à Lille.

La motion de M. Screpel a été repoussée.

M. Crozet-Fourneyron a engagé le gouvernement à persévérer dans la voie de fondation d'écoles analogues à celles dont il est question plus haut

Il a rappelé qu'une proposition avait été formulée à ce sujet et à différentes reprises par la ville de St-Etienne.

La commission entendra, vendredi prochain, la lecture des rapports de MM. Legrand et Fleury.

### LE NONCE DU PAPE A L'ÉLYSÉE

Paris, 15 décembre, 12 h. 20 soir.

Le Nonce du Pape fera aujourd'hui, à 2 heures, une visite à M. le Président de la République et ensuite à Mme et Mlle Grévy.

### DISSENTIMENT CONSTANS-ALBERT GRÉVY

D'après la *Correspondance Havas*, le bruit qu'un dissentiment se serait élevé entre M. Constans, Ministre de l'Intérieur et M. Albert Grévy, Gouverneur-général de l'Algérie, n'est pas fondé.

### PROCÈS DE PRESSE

Paris, 15 décembre, 3 h. 58 soir.

Les procès intentés par le colonel Riu, aux journaux le *Triboulet* et le *Monde Parisien*, sont revenus aujourd'hui devant le tribunal correctionnel de la Seine.

Le tribunal a prononcé les condamnations suivantes :

L'édition hebdomadaire du *Triboulet* a 1,500 francs d'amende et 1,500 francs de dommages-intérêts ; l'édition quotidienne du *Triboulet* et le journal le *Monde Parisien* chacun à 2,000 francs d'amende et 2,000 fr. de dommages-intérêts.

### DOMMAGES-INTÉRETS DU COLONEL RIU

Paris, 15 décembre, 4 h. soir.

D'aucun prétendent que le colonel Riu versera dans la caisse de l'orphelinat maçonnique, les dommages-intérêts qui lui ont été accordés par le tribunal correctionnel.

### LES FUNÉRAILLES DE Mme THIERS

Paris, 15 décembre, 2 h. 50 soir

Les obsèques de Mme Thiers ont eu lieu aujourd'hui à Notre-Dame de Lorette.

L'église était magnifiquement décorée.

Le général Pittié et le commandant Fayet représentaient le président de la République.

Parmi les assistants se trouvaient tous les ministres actuels et MM. Miguet, Giraud, Léon Say, Gambetta, Buffet, Caillaux, Teisserenc de Bord, Simon et Dufaure.

Un grand nombre de sénateurs et de députés, plusieurs députations d'œuvres de bienfaisance, ainsi que des notabilités de tous genres assistaient à la cérémonie.

Le service de l'église a été terminé à 1 h. 1/2.

Malgré la pluie, une foule immense stationnait de tous côtés sur le parcours du cortège.

### THEATRE DE ROUBAIX

Situé rue du Fontenoy. Direction : G. DESCHAMPS.

Jeudi 16 décembre 1880, spectacle offert aux dames. Une dame accompagnée d'un cavalier ne paiera pas. — Deux dames ne paieront qu'une place.

**Paillasse.** — Drame à grand spectacle en 5 actes, par MM. Dennery et Marc-Fournier.

**L'histoire d'un sou.** — Vaudeville en un acte.

Ordre du spectacle : — 1° Paillasse 2° L'histoire d'un sou.

Bureaux à 7 h. 1/2 — Rideau à 8 h.

Prix des places ordinaire. — Les jours du spectacle on peut se procurer des cartes au bureau à partir de 3 heures.

### GRAND THEATRE DE LILLE

*Spectacle du 16 décembre*

LES MOUSQUETAIRES AU COUVENT, opéra-comique en trois actes, de MM. Paul Ferrier et Jules Prevel, musique de Louis Varney.

LA CRAVATE BLANCHE, comédie en 1 acte.

Rideau 7 h. 1/2 précises.

# Bulletin du Commerce

## LAINES

### COURS MOYEN DES PEIGNÉS & DES BLOUSSES DES Marchés de Roubaix et de Tourcoing

| | 1re | 2me | 3me | 4me |
|---|---|---|---|---|
| Peignés Australie Port-Phil. | 9 » à 9 50 | 8 25 à 7 75 | 7 75 à 8 25 | » |
| » Adelaide | 8 50 à 8 85 | 7 50 à 8 25 | » | » |
| » Sydney | 8 40 à 8 60 | 7 25 à 8 75 | 6 75 à 7 »» | » |
| » croisés | » | 6 75 à 7 25 | 6 25 à 6 50 | » |
| Laines de la Plata B.-Ayres. | 7 50 à 8 »» | 6 75 à 7 25 | 6 25 » 6 50 | » |
| » M.-Vidéo. | 7 75 à 8 25 | » | » | » |
| Laines d'Afrique | 6 »» à 6 25 | 5 50 à 5 75 | 5 »» » | 4 50 |
| » du Chili. | 7 50 » | » | 6 »» à 6 50 | » |
| » de France | 8 »» à 8 25 | 7 50 à 8 »» | 7 »» » 7 25 | » |
| » de Russie | » | 7 50 à 8 »» | » | » |
| Filés chaîne laine(s.) n° 40/80 | 8 75 à 9 »» | » | » | » |
| » » 32/64 | 7 75 à 8 30 | » | » | » |
| » cann. laine (s.) 100 | 8 75 à 9 25 | » | » | » |
| » » 120 | 9 75 à 10 »» | » | » | » |
| Blousses Australie. | 4 75 à 5 »» | 4 20 à 4 60 | 3 25 à 4 »» | » |
| » Buénos-Ayres | 3 50 à 4 »» | 3 25 à 3 80 | 2 75 à 3 »» | » |
| » Monte-Video | 3 50 à 4 »» | 3 10 à 3 40 | » | » |
| » France. | | | » | » |
| » Afrique | | 2 »» à 2 75 | | » |
| » Chili. | »» | 2 50 à 3 »» | 52 70 à 62 | » |

### Ventes publiques de laines de Liverpool

Dans un meeting tenu récemment à Liverpool, les négociants et courtiers intéressés dans les ventes de laines des Indes, ont adopté les résolutions suivantes relativement à la façon de procéder aux enchères:

1° Les laines présentées par les importateurs directs et offertes de première main seront portées aux catalogues sous la lettre A. Celles qui auront été retirées par ordre des importateurs et les laines de secondes mains seront portées après les premières sous la classification B.

2° Les laines cataloguées devront être marquées d'une façon correcte ou sans marque aucune et dans ce dernier cas elles seront désignées comme telles aux catalogues.

3° Le courtier vendeur aura la faculté de retirer les lots qui n'atteindraient pas les limites fixées mais cela devra se faire ouvertement sans que le propriétaire de la laine présentée puisse mettre aucun enchère sur sa propre marchandise et de se la faire adjuger fictivement dans le cas où elle ne rencontrerait pas une offre suffisante.

4° La déclaration des quantités présentées, devra se faire le vendredi qui précèdera la vente, à onze heures du matin, au lieu du mercredi, comme c'était l'habitude auparavant et aucune laine ne pourra être portée au catalogue, si elle n'est déposée dans les docks au jour fixée plus haut.

### Ventes de laines de Glascow

(Circulaire de M. Mc. Leod.)

Le marché écossais reste dans le même état de calme que la semaine dernière. Les acheteurs craignant d'être tentés évitent de se présenter et il y a peu d'apparence d'une amélioration quelconque avant la fin de l'année.

*Bradford Observer.*

— Londres le 11 décembre. — Circulaire de M. Pierrard, courtier. — C'est aux nombreux acheteurs anglais et écossais qu'on doit le maintien des cours élevés des laines coloniales pendant la 4e et dernière série d'enchères, close ce soir sur notre marché.

Au début, le 23 novembre, l'exportation était faiblement représentée et ne paraissait pas décidée à opérer aux cours élevés de la 3e série.

Le concours des étrangers s'est augmenté graduellement, ainsi que l'entrain aux achats, en affermissant les cours jusqu'à la clôture, où des cas de hausse ont été remarqués. On estime à environ 50,000 balles les opérations pour la France, l'Allemagne, la Belgique, la Suisse, l'Autriche, l'Italie, etc.

Pour cette époque de l'année, le choix des laines à peigne Australie était assez satisfaisant. Outre les bonnes laines retenues des ventes précédentes, on a offert beaucoup plus de laines nouvelles que d'habitude.

L'extension des voies ferrées jusqu'aux stations situées à l'intérieur de l'Australie, l'emploi plus fréquent des vapeurs pour le transport des laines en Europe, et le passage par l'isthme de Suez vont opérer des changements notables dans l'époque des arrivages.

Les produits de la tonte d'Australie en septembre, vendus au mois de mars suivant, il y a quelques années, peuvent être offerts maintenant aux ventes de novembre dans une proportion croissante.

Avec les moyens de transports précités et le canal Inter-Océanique de Panama, on pourra, dans un avenir prochain, importer les laines d'Australie avant la tonte en Europe. Ainsi, on équilibrerait beaucoup mieux l'approvisionnement des matières premières avec l'alimentation régulière des machines qui présente de grandes difficultés à la fin de chaque année.

Il ne faudrait cependant pas que les « squatters » de *Sydney* continuent, comme cette année-ci, l'envoi de laines tondues avant maturité, sans faire classer ni déborder les toisons. Dans les nouvelles laines de *Port Philippe* les débordages sont très larges, mais aussi chardonneux que les laines de Buenos-Ayres. Les agneaux sont abondants.

Les suints nouveaux d'*Adelaïde* sont assez bien poussés et contiennent souvent des matières végétales et des abats qui les déprécient.

En résumé, *la nouvelle laine d'Australie* porte des traces d'une saison de sécheresse et d'aridité suivie d'un printemps précoce. La mèche de la toison, souvent maigre, sans élasticité ou cassante, n'a pas été dégagée par la pluie d'une partie de l'exsudation graisseuse du mouton. Dans cet état suinteux la toison a ramassé en abondance la poussière, le sable, les chardons, graines, gratterons et paillettes, en pleine maturité avant la tonte. Certains éleveurs ont apparemment voulu éviter ces derniers inconvénients en faisant tondre leurs troupeaux le plus tôt possible.

Dans les laines du *Cap de Bonne-Espérance*, on continue de remarquer la faveur dont jouissent les excellentes « scoured » lavées à chaud, dont le classement et le traitement ne laissent rien à désirer. Les suints bien poussés et propres sont aussi très-recherchés. Par contre, les toisons de l'Est, courtes, terreuses, mal-lavées, pailleuses et lourdes se réalisent plus difficilement que si elles étaient en suint ou bien lavées à chaud.

Les *agneaux* propres d'Australie seront rares Il y aura abondance de qualités défectueuses.

La demande pour les *Australie croisées et half-bred-premières* est restée très-active ; elle s'est ralentie vers la fin pour les qualités sauvages, communes et défectueuses, ainsi que pour les mauvaises « scoureds » sans triage et gratteronneuses.

D'après le tableau d'autre-part, on a offert en tout 85,999 balles Australie et 37,459 balles Cap, dont environ 23,000 balles Australie, et 9,000 balles Cap de l'ancien stock. On a retiré 10,747 balles qui ont partiellement cédées ensuite de gré à gré, ou réalisées au mieux à une vente publique ultérieure.

Cours du change à la Bourse du 9 courant

| | |
|---|---|
| Paris courts jours, | 25,36 à 32 1/2 |
| Id. trois mois. | 25,52 1/2 à 5 1/2 |
| Bruxelles, | 25,55 à 60 |
| Italie, | 26,50 à 5 1/2 |
| Madrid, | 47,1/4 à 1/8 |

Du 7 courant

| | |
|---|---|
| Paris, courts jours, | 25,28,3/4 à 31,1/3 |
| Id. trois mois, | 25.50 à 55 |
| Bruxelles, | 25,52,1/2 à 5,1/2 |
| Italie, | 26,47,1/2 à 52 1/2 |
| Madrid, | 47,1/4 à 1/8 |

### Situation du Marché aux laines coloniales, le 11 décembre.

| Provenances | Arrivag. | Ancien. exist. offertes | Quantités Tot. off. | vendues | retirés |
|---|---|---|---|---|---|
| Sydney | 12,687 b | 5,200 b | 21,8 1 b | 20,994 b | 897 b |
| Port Philippe | 16,383 » | 6,900 » | 28,040 » | 25,432 » | 2,608 » |
| Van Diémen | 791 » | 300 » | 1,416 » | 1,378 » | 38 » |
| Adélaïde | 8,375 » | 800 » | 9,522 » | 8,975 » | 547 » |
| Swan River | 232 » | 000 » | 266 » | 266 » | |
| N. Zélande | 16,872 » | 9,500 » | 24,864 » | 23,954 » | 910 » |
| Total d'Australie, moins 500 b. réexpédiées. | 54,840 b | 22,700 b | 85,999 » | 80,999 b | 5,000 b |
| Cap-de-B.-Espérance moins 10,000 b. réexpédiées. | 31,539 » | 9,300 b | 37,459 » | 31,712 » | 5,747 » |
| Total des colonies. | 86,379 b | 32,000 b | 123,458 | 112,711 b | 10,747 b |

### Dépêches télégraphiques. — Service spécial

## COTONS

Le Havre, 15 décembre 12 h.

Ventes 1500 b. Les disponibles et les livrables sont raidissants. Le terme est haussant : décembre est tenu à 80,50 ; janvier à 81; avril-juin à 82,50. Ces cours rencontrent des acheteurs.

Manchester, 15 décembre.

Le marché est très-ferme et a des tendances à la hausse.

New-York, 15 décembre.

Middling upland 11 7/8.

Voici le terme : décembre. 12,02 ; janvier, 12,17 ; février 12,34 ; mars 12,50 ; avril 12,63 ; mai 12,76 ; juin 12,86; juillet 12,96. Les cours sont fermes.

New-Orléans, 15 décembre.

Low middling 87.

Voici le terme : décembre, 11,75; janvier 11,88 ; février, 12,07 ; mars, 12,17 ; avril, 12,27 mai 12.36.

Recettes du Golfe 14,000 b.

» de l'Atlantique, 17,000.

Expéditions pour l'Angleterre, 11,000 b.

Autres destinations : néant.

New-York, 15 décembre.

Change sur Londres 4,77 75; change sur Paris, 5,25 62.

Café good fair, (la livre) 11 5/8, 11 7/8.

Café good Cargoes, (la livre), 12 7/8, 13 1/8.

Inanimé.

Dépêches de M. Schlagdenhauffen et Cie, représentés à Roubaix par M. Bulteau-Grymonprez :

Havre, 15 décembre.

Ventes 2 500 b. Marché haussant.

Liverpool, 15 décembre.

Ventes 15,000 b.

New-York, 15 décembre.

Coton. 11 7/8.

Recettes 106,000 b.

| | |
|---|---|
| New-Orléans low-milling | 87 »/» |
| Savannah » » | 83 »/» |

BOURSE LINIERE DE LILLE. — Les affaires sont généralement calmes, et l'année aura été bien peu favorable à l'industrie linière. Les fils se vendent assez difficilement et à des prix qui ne sont pas en rapport avec ceux de la matière brute. Aussi les filateurs cherchent-ils à obtenir des concessions sur les prix des lins, mais les détenteurs résistent et les transactions sont très limitées. En toiles, peu d'affaires.

MARCHE AUX GRAINS du 15 décembre. Cours commercial). — Le marché se composait de 700 hectolitres environ. Ventes active, hausse de 25 à 50 centimes.

Farines tenues de 39 à 39,50. Les acheteurs se montrent généralement peu empressés.

MARCHE AUX GRAINS du 15 décembre. Communiqué par l'Hôtel-de-Ville). — Hausse moyenne de 0 fr. 30 c. à l'hectolitre.

### BOURSE DE LILLE DU 15 DECEMBRE

Grâce à une demande assez active les actions d'*Annœllin* ont atteint le cours de 20 francs aujourd'hui. Quant aux autres valeurs elles ont suivi la marche descendante qui depuis deux mois s'accentue de plus en plus. *Bruay* et *Courrières* sont parmi les grosse valeurs celles qui en ces derniers temps donnent lieu au mouvement le plus actif, sans toutes fois pouvoir plus que les autres maintenir leurs anciens prix. *Bruay* est côté 9,502 fr. 50 aujourd'hui. Les charbonnages de *Sincez*, *Marly* et *Ferfay* sont toujours offerts sans trouver acheteur à aucun prix.

En valeurs de Crédit on offre 530 francs pour les *Crédit du Nord* et 300 fr. pour les *Saint-Sauveur* ; on tient cette dernière valeur à 302 fr. 50.

AVERTISSEMENTS MÉTÉOROLOGIQUES.—Paris, 15 décembre, une heure soir. — Hauteur du baromètre : Boulogne 757. Nice 760, Lorient Nancy, Marseille 763r Besançon 766. - Dépression à l'ouest de l'Ecosse,, une autre moins importante existe sur la Manche. Probable : vent de sud à l'ouest. Ciel couvert. Pluies.


Librairie ABEL PILON (A LE VASSEUR, Succr). — Cinq francs par mois voir aux Annonces.

Maison GOULIN et Ce. — (*Voir aux annonces*).

## La Bourse Parisienne

SOCIÉTÉ ANONYME. -- CAPITAL UN MILLION

REÇOIT LES FONDS EN DÉPOT

Aux conditions suivantes :

| | |
|---|---|
| *A vue* (chèques) | Fr. 1,50 p. c. par an |
| *A six mois* | » 3,00 p. c. — |
| *A un an* | » 5,00 p. c. — |

MINIMUM DU DÉPOT : 200 FRANCS

Ordres de Bourse. — Paiement de Coupons

PRÊTS SUR TITRES

*Renseignements sur toutes les valeurs et sur tous les tirages*

SIÈGE : 40, RUE LAFFITTE, PARIS

19139—3060

## GUÉRISON DE L'ASTHME

ET DE L'OPPRESSION

*Par le Sirop antiasthmatique de* JANNIN

Les médicaments employés jusqu'à ce jour contre l'asthme et l'oppression ont pu calmer les crises, mais non guérir la maladie. — Ce Sirop, administré avec le plus grand succès depuis dix-huit ans, apporte non-seulement un soulagement immédiat, mais amène la guérison.

Dépôt, à Roubaix, pharmacie Bataille, contour de l'église St-Martin. 19106

L'Académie de Médecine de Paris a déclaré EXCLUSIVEMENT la seule
EAU DENTIFRICE DE BOTOT
véritable :
La POUDRE DENTIFRICE DE BOTOT au quinquina, employée avec l'Eau de Botot forme pour les soins de la bouche la préparation la plus saine.
Entrepôt à Paris : 229, rue St-Honoré.
Dépôt : 18, chez les parfumeurs et chez les principaux commerçants auxquels on demandera le prospectus renseignant sur l'efficacité des produits.